



saisie huissier dette personnelle sur un compte professionnel auto entrepreneur

Par **doudoune21**, le 11/09/2019 à 16:43

bonjour

un huissier a t'il le droit de faire une saisie sur le compte bancaire professionnel d'un auto entrepreneur pour régler une dette personnelle?

merci d'avance et bonne journée.

Par **Visiteur**, le 11/09/2019 à 17:33

Bonjour

Sous quel régime précis êtes vous ?

Car pour exemple, la loi Pacte a supprimé l'obligation d'utiliser un compte bancaire séparé pour les micro-entrepreneurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 000 € par an (CSS, art. L. 613-10). Ils peuvent ainsi utiliser leur compte personnel pour encaisser leurs ventes ou le montant de leurs prestations.

Par **P.M.**, le 11/09/2019 à 18:58

Bonjour,

Il y a unicité de patrimoine pour un auto-entrepreneur si vous n'êtes pas en EIRL...

Je vous propose [ce dossier](#)...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de la banque...